



diocèse de
FREJUS-TOULON

SERVICE DIOCÉSAIN DES PÈLERINAGES
Château La Castille - RD554 de la Farlède à la Crau
83210 SOLLIÈS-VILLE

☎ **06 52 51 13 09**

✉ **pelerinages@diocese-frejus-toulon.com**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

PÈLERINAGE dans le SUD ALGÉRIEN du 22 au 30 JANVIER 2026

à retourner complété et accompagné de votre acompte **au plus vite** (places TRÈS limitées)
au service des pèlerinages du Diocèse de Fréjus-Toulon.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Civilité : M.	☐	Mme	☐	NOM (en majuscules) :								
Prénom(s) :												
Adresse complète :												
Code postal :			Ville :									
Date de naissance :			/			/			Lieu de naissance :			
Tél. fixe :					Tél. mobile :							
Autorisez-vous notre agence à communiquer par WhatsApp lors de ce voyage ?									☐	OUI	☐	NON
Courriel :												
Profession :					Statut marital :							
Personne à prévenir en cas d'urgence :												
NOM / Prénom :					Téléphone :							
Données médicales (allergies, appareil respiratoire, traitement contre le diabète, personne à mobilité réduite...) :												

FORMALITÉS

Pour les ressortissants français - autres nationalités : consulter l'ambassade du pays concerné.

**PASSEPORT VALIDE 6 MOIS APRÈS LE RETOUR
+ VISA TOURISTIQUE OBTENU SUR PLACE À ALGER**

Nationalité :														
Passeport n° :														
Date de délivrance :			/			/			Date d'expiration :			/		
Lieu d'émission :														

IMPORTANT :

Joindre une copie **SCANNÉE** (haute définition)
en **COULEUR** du passeport avec les bords apparents
(pages de la signature et de la photo bien verticales)

Tournez s'il vous plaît ➡

PRIX DU PÈLERINAGE PAR PERSONNE : 1979 €

(établi pour un groupe de 25 pèlerins minimum base chambre double/twin à partager)

si groupe de 17 à 20 pèlerins : 2073 € - si groupe de 13 à 16 pèlerins : 2147 €

si groupe de 11 à 12 pèlerins : 2206 €

Supplément pour l'occupation d'une chambre individuelle : 98€ (sur demande et en nombre très limité)

Tarifs valides pour toute inscription avant le 13 octobre 2025 et sous réserve de disponibilités.

HÉBERGEMENT :

Je souhaite être logé(e) (dans la mesure des possibilités et selon disponibilités) :

- ☐ en chambre / tente INDIVIDUELLE avec un supplément de 98 €
- ☐ en chambre / tente DOUBLE / TWIN
- ☐ en chambre / tente À PARTAGER (sous réserve d'inscription d'une autre personne faisant la même demande, sinon chambre individuelle avec application du supplément chambre individuelle repris ci-dessus).

Nom et prénom (éventuels) de la personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre :

RÈGLEMENT :

Acompte : 750 € par personne à l'inscription,

Solde : montant selon le nombre final de participants, à régler pour le 21 décembre 2025 au plus tard.
(+ 125 € de supplément chambre individuelle le cas échéant.)

Règlement par chèque à l'ordre de SERVICE DIOCÉSAIN DES PÈLERINAGES

CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée dans les 3 jours suivant l'évènement.

- À plus de 60 jours avant le jour du départ : 500 € de frais + le coût de l'assurance jamais remboursable,
- Entre 60 et 31 jours avant le jour du départ : 40 % de frais + le coût de l'assurance jamais remboursable,
- Entre 30 jours avant le jour du départ et le jour du départ : 100 % de frais.

La garantie annulation peut être déclenchée pour des raisons recevables. La franchise diffère selon le cas d'annulation.

Les conditions de l'assurance multirisque sont disponibles sur simple demande.

INSCRIPTION

- Je m'inscris pour le pèlerinage en ALGÉRIE et effectue un versement d'acompte de 750 € par personne,
- Je reconnais que l'inscription à ce pèlerinage implique l'acceptation de payer le prix de tranche inférieure si le groupe n'était pas constitué de suffisamment de personnes pour appliquer le prix de la tranche de 25 personnes,
- J'autorise le diocèse de Fréjus-Toulon à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toutes informations relatives à ce voyage.
- Des photos seront faites lors de votre pèlerinage et pourraient être utilisées. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de bien vouloir cocher la case ci-après. ☐
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions générales et particulières de vente, et confirme avoir les aptitudes physiques pour marcher pendant les déplacements au rythme du groupe.

Fait à :

Le :

Nom/Prénom :

Signature :

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de ventes conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, et les arrêtés du 2 septembre 2015 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.